



RTL

**Auto
Plus**

LES FRANÇAIS SUR LES ROUTES

Décembre 2013

CSA RESEARCH

FICHE TECHNIQUE

- Sondage exclusif **Institut CSA / RTL / AUTO PLUS** réalisé par Internet du **17 au 19 décembre 2013**.
- Echantillon national représentatif de **1002 personnes âgées de 18 ans et plus**, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle du répondant), après stratification par région et taille d'agglomération.

LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

La sanction, première priorité des forces de l'ordre en matière de sécurité routière selon les Français

D'après les Français interrogés, la sanction serait, et de loin (43%), la première priorité des forces de l'ordre en matière de sécurité routière. La prévention n'interviendrait selon eux que de manière secondaire (21% de citations). De manière plus marginale, la surveillance du réseau routier (12%), l'intervention sur les scènes d'accidents de la route (11%), la fluidification du trafic (7%) et l'assistance des usagers en difficulté (6%) sont également cités comme priorités des forces de l'ordre en matière de sécurité routière.

Des Français plutôt satisfaits des vitesses maximales en vigueur

Interrogés sur la vitesse idéale afin d'assurer la sécurité de tous sur les routes, les Français se montrent très raisonnables : 127 km/h sur les autoroutes (vitesse légale autorisée 130 km/h), 90 km/h sur les routes nationales (vitesse légale autorisée 90 km/h) et 79 km/h sur le périphérique parisien* (vitesse légale autorisée de 80 km/h lors du terrain de cette enquête, 70 km/h à partir de janvier 2014).

6 Français sur 10 ont déjà eu un procès verbal pour infraction au code de la route

Une majorité de Français (60%) a déjà eu un PV pour infraction au code de la route, et même près d'un tiers (29%) en a eu plusieurs.

Dans le détail, les femmes ont des comportements nettement moins infractionnistes que les hommes : 48% d'entre elles ont déjà eu un PV, pour 74% des hommes. Les jeunes, qui ont par définition moins utilisé la voiture que leurs aînés, ont donc moins souvent été verbalisés : 30% des 18/24 ans ont déjà eu un PV, pour 69% des 65 ans et plus. Enfin, et sans surprise, ceux qui utilisent tous les jours ou presque leur voiture ont davantage de PV (69%) que les utilisateurs occasionnels (37%).

Des procès verbaux pour infraction au code de la route peu contestés

Parmi ceux qui ont déjà été verbalisés pour infraction au code de la route, 13% ont déjà contesté un procès verbal, 20% y ont songé mais ne l'ont pas fait, et 67% ne l'ont jamais envisagé.

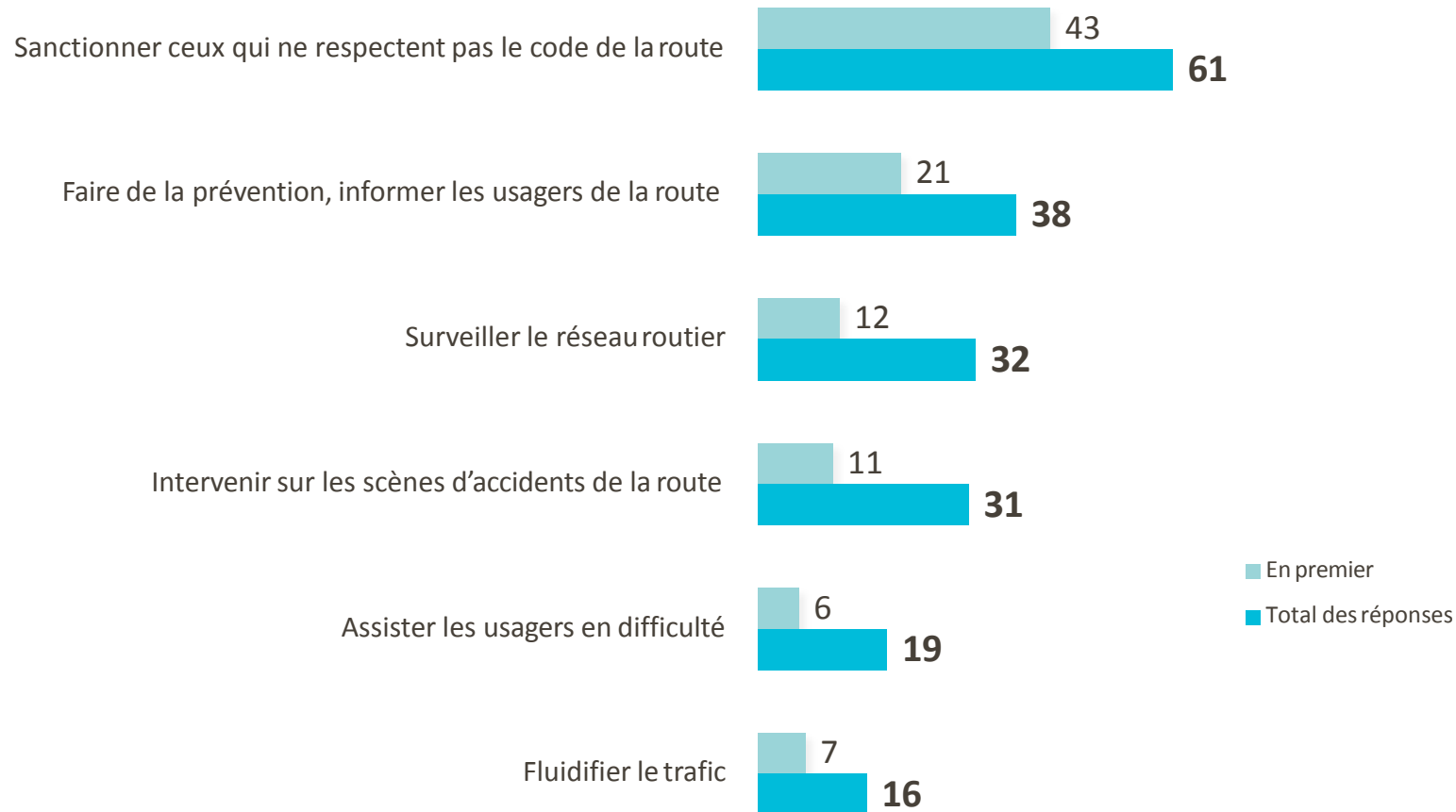
Notons que parmi ceux qui ont envisagé de contester un PV mais ne l'ont pas fait, la complexité de la procédure apparaît comme le principal frein, cité à 74%. Ensuite les personnes interrogées déclarent que ce PV ne leur semblait pas contestable (18%), qu'elles n'avaient pas le temps (17%), qu'elles ne savaient pas comment faire (15%), ou encore qu'elles ont changé d'avis (6%).

* Question posée uniquement en Ile-de-France

RÉSULTATS DU SONDAGE

LA SANCTION, PREMIÈRE PRIORITÉ DES FORCES DE L'ORDRE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE POUR LES FRANÇAIS

QUESTION – Quelles sont d'après vous les priorités des forces de l'ordre en matière de sécurité routière ?
En premier ? Et en second ?



Total supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner deux réponses.

LES FRANÇAIS PLUTÔT SATISFAITS DES VITESSES MAXIMALES EN VIGUEUR

QUESTION – D’après vous, quelle doit être la vitesse idéale afin d’assurer la sécurité de tous ... ?
(Question ouverte)



Sur les autoroutes :



127 Km/h (moyenne des réponses données)

Vitesse légale autorisée : 130



Sur les routes nationales



90 Km/h (moyenne des réponses données)

Vitesse légale autorisée : 90



Sur le périphérique parisien (posé en Ile-de-France)

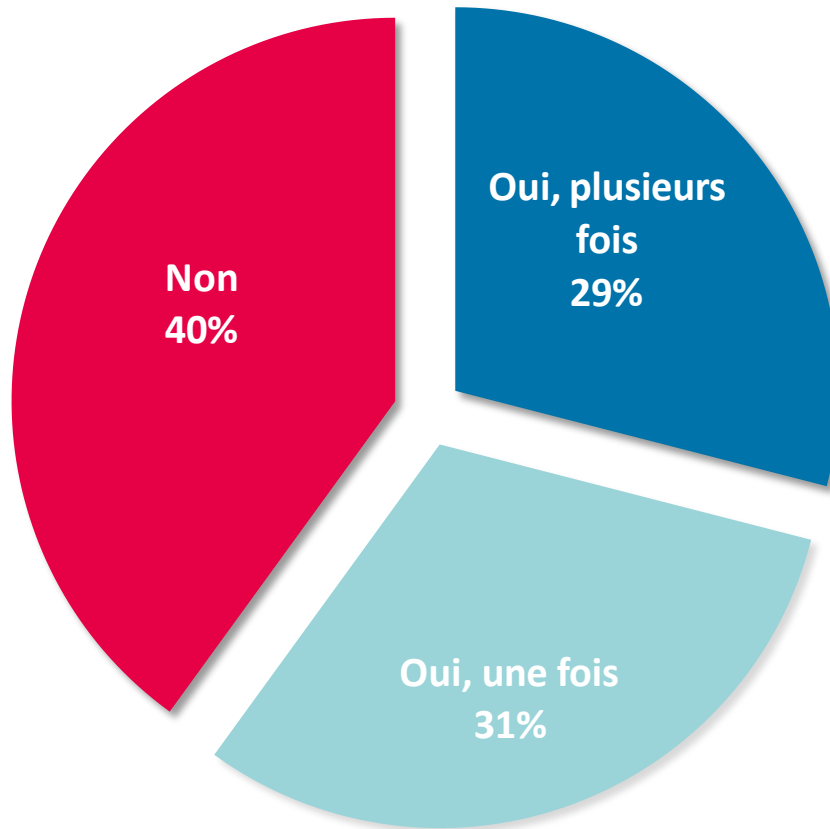


79 Km/h (moyenne des réponses données)

*Vitesse légale autorisée : 80
(70 à partir de janvier)*

6 FRANÇAIS SUR 10 ONT DÉJÀ EU UN PV, DONT 3 SUR 10 PLUSIEURS FOIS ...

QUESTION – Vous personnellement, avez-vous eu déjà un procès verbal (PV) pour infraction au code de la route ?

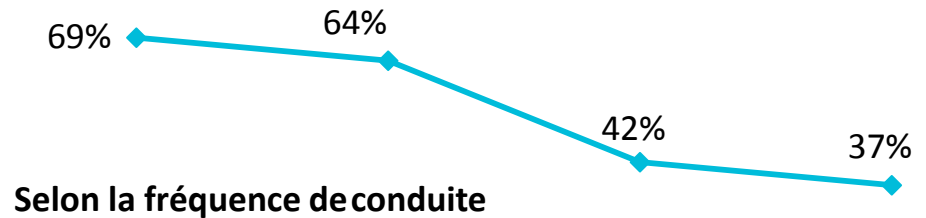
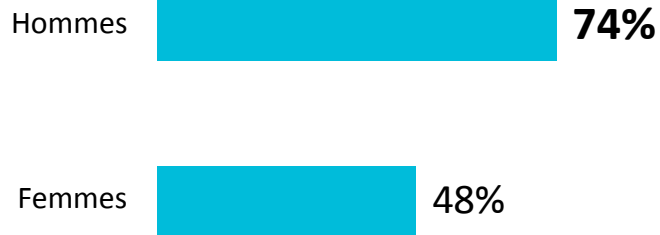


S/T A déjà eu un PV
60%

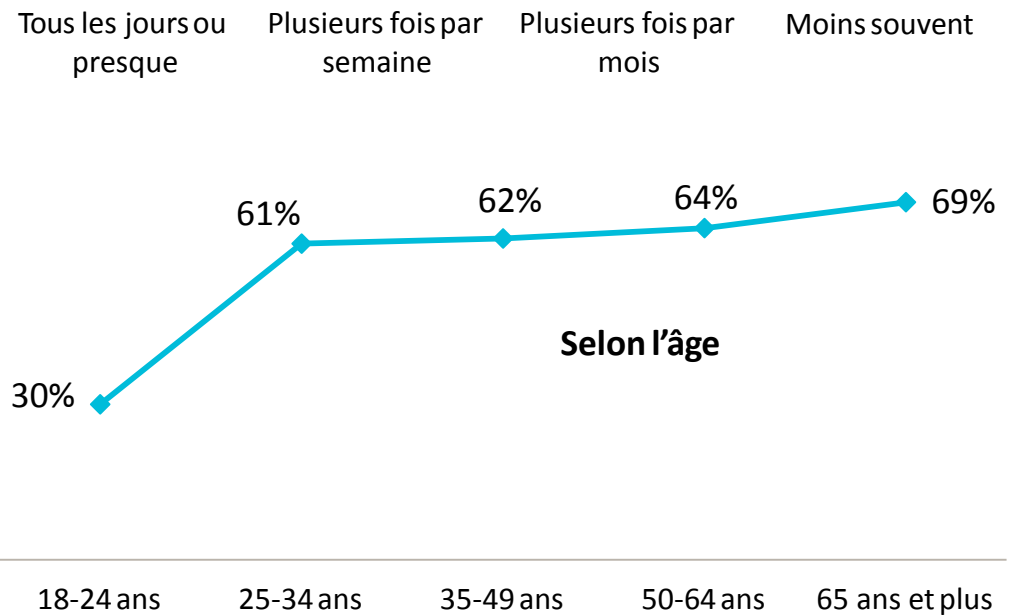
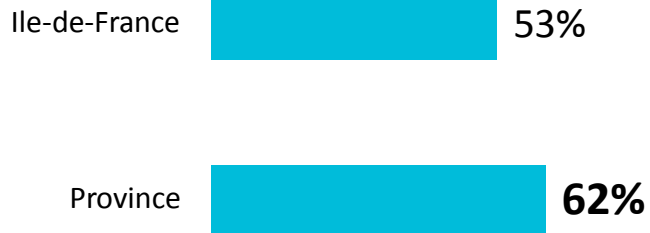
... UN PHÉNOMÈNE PARTICULIÈREMENT DÉVELOPPÉ CHEZ LES HOMMES, LES PERSONNES ÂGÉES ET LES CONDUCTEURS RÉGULIERS

% de « a déjà eu un PV » (60% sur l'ensemble de l'échantillon)

Selon le sexe



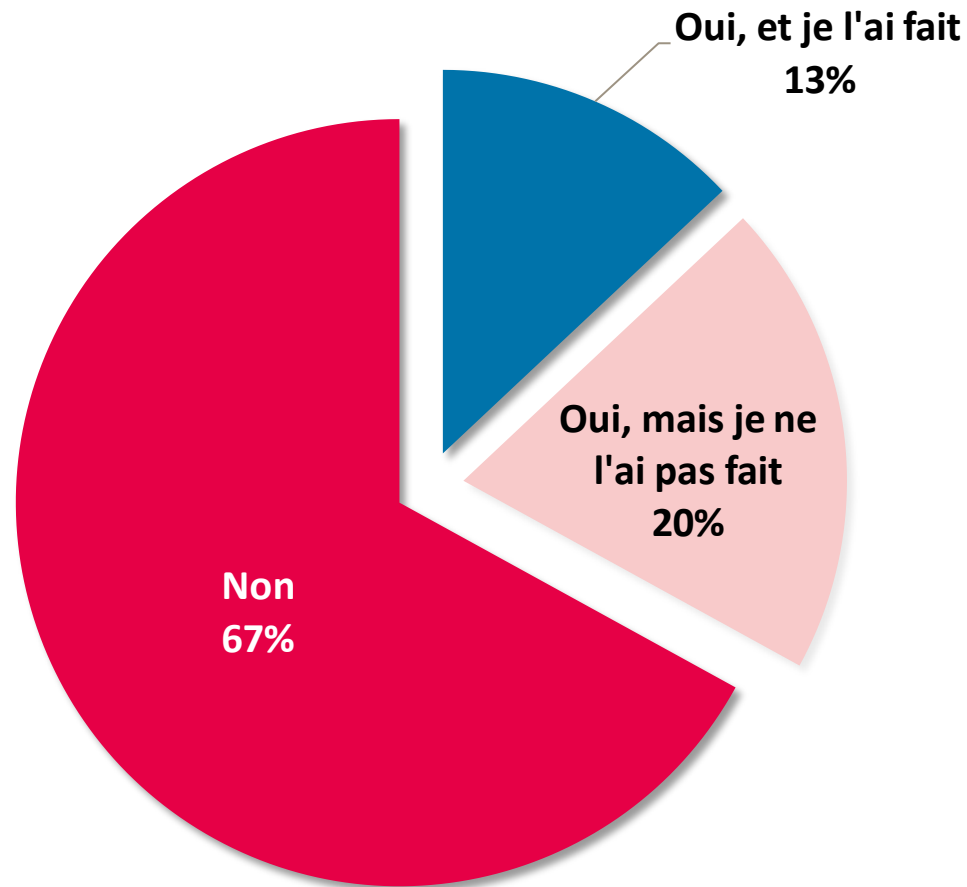
Selon la région



DES PROCÈS VERBAUX POUR INFRACTION AU CODE DE LA ROUTE PEU CONTESTÉS

QUESTION – Avez-vous déjà envisagé de contester un PV pour infraction au code de la route ?

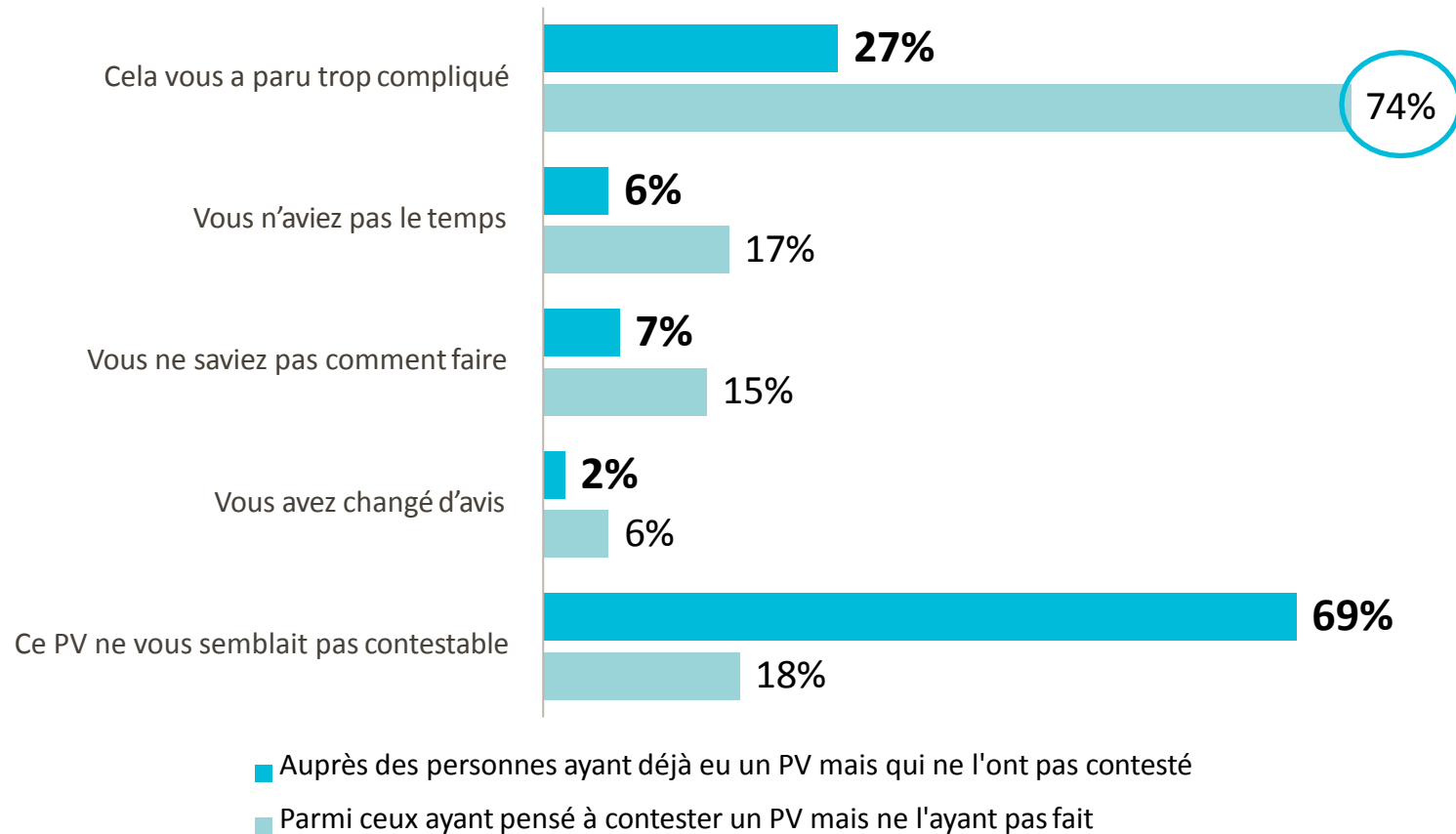
Question posée à ceux ayant eu « plusieurs fois » ou « une fois » un PV pour infraction au code de la route, soit 60% de l'échantillon.



LA COMPLEXITÉ DE LA PROCÉDURE, PRINCIPAL FREIN POUR CEUX QUI ONT DÉJÀ ENVISAGÉ DE CONTESTER UN PV MAIS NE L'ONT PAS FAIT

QUESTION – Pour quelles raisons ?

Question posée aux personnes ayant déjà eu un PV et qui ne l'ont pas contesté (53% de l'échantillon)



Total supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner deux réponses.

CONTACTS – Pôle Opinion Corporate

Julie GAILLOT, Directrice d'études – julie.gaillot@csa.eu – 01 57 00 59 06

Nicolas FERT, Chargé d'études sénior – nicolas.fert@csa.eu - 01 57 00 59 62

en savoir plus : www.csa.eu - @InstitutCSA

10, rue Godefroy - 92800 Puteaux

Tel . : 01.57.00.58.00 - Fax : 01.57.00.58.01

